

COMMUNE de SCIENTRIER

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL REUNION DU VENDREDI 13 MARS 2015

Sous la Présidence de Monsieur Daniel BARBIER, Maire,

Présents : MMES DEAGE Patricia, LANOVAZ-DETURCHE Valérie, MOSCARDINI Christelle, NAVILLE Catherine MM BRANTUS Michel, DESALMAND Joël, MARECHAL Jérôme, MENONI Andrea, PINGET Philippe

Absents : M

Absents excusés : Ont donné procuration : MMES BRON Isabelle, DA COSTA Sandrine, MARECHAL Edwige, M REMY Alain

Monsieur Andrea MENONI est nommé secrétaire de séance.

1. Procès-Verbal d'installation d'un nouveau conseiller municipal :

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal que Monsieur LE BARS Arnaud, élu le 23 Mars 2014 en qualité de conseiller municipal de la commune de Scientrier, a présenté, par courrier en date du 24 Février 2015, sa démission de son mandat de conseiller municipal. Monsieur le Préfet de Haute-Savoie a été informé de cette démission en application de l'article L. 2121-4 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Conformément aux règles édictées à l'article L.270 du Code électoral « le candidat venant sur une liste immédiatement après le dernier élu est appelé à remplacer le conseiller élu sur cette liste dont le siège devient vacant pour quelque cause que ce soit ». Madame CHARLET Jacqueline est donc appelée à remplacer Monsieur LE BARS Arnaud au sein du Conseil Municipal. Cette dernière a également présenté sa démission par courrier en date du 04 Mars 2015. Monsieur le Préfet a été informé de cette deuxième démission.

Monsieur MARECHAL Jérôme est donc appelé à remplacer Monsieur LE BARS Arnaud au sein du Conseil Municipal.

En conséquence, compte-tenu du résultat des élections qui se sont déroulées le 23 Mars 2014 et conformément à l'article L.270 du code électoral, Monsieur MARECHAL Jérôme est installé dans ses fonctions de conseiller municipal.

Le tableau du Conseil Municipal est mis à jour en conséquence et Monsieur le Préfet sera informé de cette modification.

2. Commission municipale Finances :

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que la commission municipale Finances a été mise en place suivant délibération n°25/2014 du Conseil Municipal du 10 Avril 2014.

Suite à la démission de Monsieur LE BARS Arnaud, son remplaçant, Monsieur MARECHAL Jérôme demande à faire partie de la commission municipale Finances.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

DESIGNE en qualité de membre de la commission communale Finances

- Monsieur MARECHAL Jérôme

Cette délibération est adoptée à l'unanimité des membres présents du Conseil Municipal.

3. Commission municipale Bâtiments Travaux :

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que la commission municipale Bâtiments Travaux a été mise en place suivant délibération n°25/2014 du Conseil Municipal du 10 Avril 2014.

Suite à la démission de Monsieur LE BARS Arnaud, son remplaçant, Monsieur MARECHAL Jérôme demande à faire partie de la commission municipale Bâtiments Travaux.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

DESIGNE en qualité de membre de la commission communale Bâtiments Travaux

- Monsieur MARECHAL Jérôme

Cette délibération est adoptée à l'unanimité des membres présents du Conseil Municipal.

4. Commission municipale Sport et Manifestations Sportives :

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que la commission municipale Sport et Manifestations Sportives a été mise en place suivant délibération n°25/2014 du Conseil Municipal du 10 Avril 2014.

Suite à la démission de Monsieur LE BARS Arnaud, membre de cette commission, il propose de procéder à son remplacement.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

DESIGNE en qualité de membre de la commission communale Sport et Manifestations Sportives

- Monsieur MARECHAL Jérôme

Cette délibération est adoptée à l'unanimité des membres présents du Conseil Municipal.

5. Délégué au SIVU du Foron remplacement :

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que les délégués au SIVU du Foron ont été mis en place suivant délibération n°30/2014 du Conseil Municipal du 10 Avril 2014.

Suite à la démission de Monsieur LE BARS Arnaud, délégué à ce SIVU, il propose de procéder à son remplacement.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

DESIGNE en qualité de délégués au SIVU du Foron

- Monsieur MENONI Andrea

Cette délibération est adoptée à l'unanimité des membres présents du Conseil Municipal.

6. Délégué intempéries auprès d'ERDF remplacement :

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que le délégué Intempéries auprès d'ERDF a été mis en place suivant délibération n°32/2014 du Conseil Municipal du 10 Avril 2014.

Suite à la démission de Monsieur LE BARS Arnaud, délégué Intempéries auprès d'ERDF, il propose de procéder à son remplacement.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

DESIGNE en qualité de délégué Intempéries auprès d'ERDF

- Monsieur DESALMAND Joël

Cette délibération est adoptée à l'unanimité des membres présents du Conseil Municipal.